



MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL 16 décembre 2022

Liste des délibérations

Membres en exercice : 15 - Présents : 10 - Pouvoirs : 2 - Votants : 12

POINT	N° DÉLIBÉRATION	OBJET	DÉLIBÉRÉ
1		Ajout d'un point à l'ordre du jour	Le Conseil Municipal a accepté l'ajout d'un point à l'ordre du jour (point n°5).
2		Election du secrétaire de séance	Mme Sandrine ROBINAULT a été désignée secrétaire de séance.
3		Approbation du compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 25 novembre 2022	Le procès-verbal de la séance du 25 novembre a été adopté.
4	069/2022	Modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)	Le Conseil Municipal a autorisé la modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) par la création d'une nouvelle fonction "Ouvrier polyvalent en milieu rural" au sein du groupe C2 de la catégorie C.
5	070/2022	Budget principal - Décision modificative n°1/2022	Le Conseil Municipal a autorisé de procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n°1 au Budget principal.
6.1	071/2022	Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 - Budget principal	Le Conseil Municipal a autorisé Mme la Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2023 dans la limite des crédits correspondant à 287 620,63 € et, ce, avant le vote du budget primitif 2023.
6.2	072/2022	Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 - Budget Assainissement	Le Conseil Municipal a autorisé Mme la Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2023 dans la limite des crédits correspondant à 98 512,88 € et, ce, avant le vote du budget primitif 2023.
7.1	073/2022	Cantine scolaire - Tarifs	Le Conseil Municipal a validé la revalorisation des tarifs de la cantine scolaire à compter du 01/01/2023.
7.2	074/2022	Cantine scolaire - Règlement intérieur	Le Conseil Municipal a abrogé le règlement intérieur de la cantine scolaire adopté antérieurement et adopté le nouveau règlement intérieur à compter du 01/01/2023.
8	075/2022	Assainissement collectif - Choix du mode de gestion	Le Conseil Municipal a adopté le principe du recours à une procédure de concession de service public pour l'exploitation du service public d'assainissement collectif pour la commune de Sillé-le-Philippe et autorisé Mme la Maire à procéder à la publicité et au recueil des offres et à la négociation de celles-ci conformément aux articles L. 1121-1 et suivants du code de la commande publique et L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sillé-le-Philippe, le 20/12/2022
 Claudia DUGAST
 Maire